

**COMITÉ DE PILOTAGE**  
**QUALITÉ DE L'EAU ET BAINADE EN MARNE ET EN SEINE**  
**9 OCTOBRE 2019 À LIVRY-GARGAN**

RELEVÉ DE DÉCISION

Présidé par	Michel Cadot, préfet de la région Île-de-France Célia Blauel, adjointe à la Maire de Paris
Élus présents	Stéphane Troussel, président du conseil départemental de la Seine Saint Denis Belaïde Bedreddine, vice-président du conseil départemental de la Seine-Saint-Denis et président du SIAAP Pierre Bell- Lloch, vice-président du Conseil départemental du Val-de-Marne, en charge de l'Eau et de l'Assainissement, conseiller municipal de Vitry-sur-Seine Laurent Rivoire, vice-président de la Métropole du Grand-Paris délégué au Développement sportif, maire de Noisy-le-Sec Séverine Delbosq, conseillère municipale de l'Ile-Saint-Denis Christian Métairie, maire d'Arcueil, représentant le syndicat mixte du bassin versant de la Bièvre (SMBVB) Jean-Jacques Pasternak, adjoint au maire de Nogent-sur-Marne, représentant le syndicat Marne Vive (SMV) Patrick Jarry, maire de Nanterre Alain Guetrot, 1 <sup>er</sup> adjoint au maire de Saint-Maurice Caroline Adomo, adjointe au maire de Champigny-sur-Marne
Administrations représentées des services de l'État et opérateurs	Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement et de l'Énergie d'Île-de-France (DRIEE) Agence Régionale de Santé (ARS) Agence de l'Eau Seine Normandie (AESN) Délégation interministérielle aux jeux Olympiques et Paralympiques (DIJOP) Direction régionale et interdépartementale de l'équipement et de l'aménagement (DRIEA) Préfecture des Hauts-de-Seine Préfecture de Seine-Saint-Denis Préfecture du Val de Marne Préfecture de la région Île-de-France HAROPA Ports de Paris Voies Navigables de France (VNF)
Collectivités territoriales et syndicats	Métropole du Grand Paris Ville de Paris Département du Val de Marne Département de la Seine-Saint-Denis Département des Hauts-de-Seine Département de l'Essonne EPT3 : Grand Paris Seine Ouest EPT6 : Plaine Commune EPT7 : Paris Terre d'Envol EPT8 : Est Ensemble EPT9 : Grand Paris Grand Est EPT10 : Paris Est Marne et Bois

	EPT11 : Grand Paris Sud Est Avenir EPT12 : Grand Orly Seine Bièvre Mairie d'Alfortville Mairie de Champigny-sur-Marne Mairie de l'Île-Saint-Denis Mairie de Nanterre Mairie de Neuilly-Plaisance Mairie de Nogent-sur-Marne Mairie de Saint-Maurice Mairie de Viry-Châtillon Mairie de Vitry-sur-Seine Syndicat des Eaux d'Île-de-France (SEDIF) Syndicat interdépartemental pour l'assainissement de l'agglomération parisienne (SIAAP) Syndicat Marne Vive (SMV) Syndicat mixte du bassin versant de la Bièvre (SMBVB) Syndicat mixte pour l'assainissement et la gestion des eaux du bassin versant de l'Yerres (SyAGE)
Autres organisations	Atelier parisien de l'urbanisme (APUR) Eau de Paris

La liste des présents est annexée au présent relevé de décisions.

**Ordre du jour de la réunion :**

- Signature du protocole d'engagement pour la mise en œuvre du plan d'actions baignade
- Équipement des ports et des bateaux pour leur assainissement (HAROPA - Ville de Paris)
- Point sur les actions sur la collecte et les mauvais branchements
  - Plan d'actions suite aux études tripartites (CD94)
  - Avancement de la feuille de route AESN (AESN)
  - Plateforme communication / parapluie (SIAAP)
- Travaux et ouvrages
  - Le bassin d'orage d'Austerlitz (Ville de Paris)
  - Le Fresnes-Choisy et VL8 (SIAAP)
  - Les ouvrages du bassin versant ultraprioritaire Ru Saint Baudile (CD93)

## RELEVÉ DE DÉCISION

---

Après l'introduction de M. Troussel et du Préfet, les représentants de l'État, des collectivités et des syndicats parties prenantes de l'amélioration de la qualité de la Seine et de la Marne ont procédé à la signature du protocole d'engagement pour la mise en œuvre du plan d'actions permettant la baignade. Mobilisés pour une meilleure qualité environnementale et sanitaire de l'eau pour la baignade en Seine et en Marne, les acteurs du territoire métropolitain affirment ainsi partager les axes de travail élaborés en commun pour parvenir à rendre ces deux cours d'eau baignables d'ici 2022 pour la Marne, et à partir de 2024 pour la Seine, en héritage des Jeux Olympiques et Paralympiques (JOP).

Suite à la présentation du programme des travaux d'assainissement sur les ports, le Préfet demande à HAROPA de vérifier la possibilité d'accélérer le calendrier des travaux, notamment ceux prévus en 2022 et 2023 afin de laisser davantage de temps pour le raccordement des bateaux. HAROPA étudiera cette demande et les coûts supplémentaires éventuels de cette accélération. Un travail équivalent doit être mené sur Boulogne, où les non-conformités sont nombreuses, à partir du second semestre 2020. Pour les ports des Tuileries et des Champs-Élysées gérés par VNF, les travaux se dérouleraient courant 2021 jusqu'à début 2022. La concertation a déjà démarré avec les occupants de ces ports, pour espérer aller plus vite que la période des 2 ans pour les raccordements prévus par la loi. Suite à la question d'un EPT sur une possible réduction de ce délai de 2 ans, le Préfet rappelle qu'il faudrait modifier la loi, ce qui n'est pas acquis.

Suite aux présentations coordonnées du département du Val-de-Marne et des EPT de son territoire, le Préfet rappelle qu'il faut prioriser dès 2020 les travaux d'amélioration de la qualité de l'eau et étaler la gestion patrimoniale (réhabilitation) des réseaux dans le temps si nécessaire. Il s'appuiera sur les préfets de département pour l'application de cette feuille de route. La possibilité de groupements de commande ayant été écartée, il est de la responsabilité de chacun de porter la question des mauvais raccordements, par exemple les conventions avec les riverains. Le travail est certes engagé, ce que prouvent les présentations faites par le Conseil départemental du Val-de-Marne et ses partenaires en séance mais le Préfet est convaincu que l'on peut mieux faire et qu'il faut accélérer la démarche, étape essentielle pour atteindre cet objectif commun de la baignade dans nos cours d'eau, dès 2022 dans la Marne et à partir de 2024 en Seine.

Les établissements publics territoriaux du Val-de-Marne réaffirment leur engagement dans le projet de baignade mais remontent les difficultés financières auxquels ils font face pour répondre à cette demande. Le Préfet répond qu'il faut, après priorisation et réorientation des financements, additionner tous les besoins et refaire un tour de table global des ressources mobilisables.

L'AESN rappelle dans sa présentation la nécessité de la mise en œuvre du programme d'actions prioritaires par les collectivités, en particulier pour les mises en conformité en domaine public et propose de privilégier les dossiers prioritaires en appliquant la règle de 1 dossier de gestion patrimoniale subventionné (1 € investi) pour 1 dossier du plan d'action prioritaire baignade subventionné (1 € investi).

Pour illustrer, l'AESN indique que, pour 2019, sur les 80 M€ de demandes de subventions, seuls 15 à 17 M€ sont dans le périmètre du plan d'actions baignade. Elle rappelle que sur ce périmètre, environ 300 M€ de travaux sur les réseaux publics ont été identifiés suite aux études tripartites et que le rythme des demandes de subventions est insuffisant pour l'instant si l'on veut atteindre cet objectif, d'où l'importance du travail de priorisation demandé par le PRIF.

Le Préfet confirme ce principe volontariste (1€ sur actions prioritaires pour 1 € sur gestion patrimoniale) au moins pour l'année 2020, puis dans un second temps de retenir le principe de flécher tous les subventionnements de l'AESN sur les secteurs identifiés dans le cadre du projet de baignade.

Le Département du Val-de-Marne rappelle le calendrier de réalisation de la SDEP du ru de la Lande (travaux dès 2020 pour mise en service au T1 2024) et son attente de décision sur le dossier réglementaire modificatif. Le PRIF demande que la DRIEE monte rapidement une réunion avec le Préfet de département pour ne pas paralyser le dossier et que l'État rende son avis réglementaire sur ce dossier.

Le SIAAP a ensuite présenté les 2 outils qui seront disponibles pour le 1er trimestre 2020 :

- Site internet informant les usages des obligations / conditions de raccordement aux réseaux publics
- Outil « Parapluie » destiné à aider les porteurs de projet dans la recherche de solutions alternatives pour éviter le rejet des eaux pluviales dans les réseaux d'assainissement.

L'AESN rappelle que les publics concernés (notaires, syndics, etc.) devront être sensibilisés à leur utilisation.

La Ville de Paris informe que l'amendement relatif à l'obligation d'un diagnostic technique « assainissement » et de la mise en conformité dans un délai d'un an après l'acte de vente pour les immeubles raccordés à un réseau public de collecte des eaux usées a été déclaré irrecevable dans le cadre du projet de loi « Engagement et Proximité » lors de son passage au Sénat. Le Préfet propose d'identifier un point d'entrée à l'Assemblée. La Ville de Paris lui fait passer une fiche technique sur le sujet pour transmission.

La Ville de Paris présente le bassin d'Austerlitz, ouvrage de stockage de 50 000 m<sup>3</sup>. Le planning prévoit une fin des travaux en mars 2024.

La Seine-Saint-Denis présente les 3 ouvrages de stockage envisagés sur les bassins versants prioritaires : bassin ru Saint Baudile amont de 25 000 m<sup>3</sup>, bassin rue de la Perche entre 3 000 et 9 000 m<sup>3</sup> selon sa localisation sur le réseau, bassin ru Saint Baudile aval entre 8 000 et 10 000 m<sup>3</sup>. Ce dernier bassin ne détiendra pas de dispositif d'épuration sur le réseau pluvial pour 2024. Les rejets sont renvoyés ensuite à la station d'épuration de Marne aval. Le SIAAP doit encore confirmer la capacité de la station d'épuration à recevoir les eaux de ce bassin.

Le planning prévoit une fin de travaux au mois de juin 2024.

Le SIAAP présente le projet de « VL8 ». Les études sont en cours et deux tracés sont encore étudiés l'un en rive gauche et l'autre en rive droite de Seine. L'ouvrage doit être terminé en 2023.

Le SIAAP précise que les études sur le Fresnes-Choisy correspondent à une étude sur le bassin versant destinée à mieux connaître les sources de pollution déversées (EU dans EP) dans l'ouvrage puis dans la Seine. Cette étude, débutée en août, a une durée de 10 mois.

Le Préfet demande si les travaux d'un bassin de stockage en aval du collecteur Fresnes-Choisy sont encore possibles dans les délais de l'été 2024 si les études sur le bassin versant concluent à la nécessité de construire un tel bassin. Le SIAAP répond par la négative.

L'ARS demande à être incluse en amont dans les futurs projets de baignade, au moment de l'élaboration du profil de baignade.

L'EPT Grand Orly Seine Bièvre souligne la difficulté due au manque d'information sur les réseaux d'assainissement des grands propriétaires sur son territoire (Marché de Rungis, Aéroport...). Le Conseil départemental du Val-de-Marne indique qu'il transmettra les informations dont il dispose.

Le SIAAP propose d'inclure l'EPTB Seine Grands Lacs dans le Comité de Pilotage.

**Le principe d'une prochaine réunion du comité de pilotage au printemps 2020 (mai/juin) est retenu.**

**En conclusion en vue du prochain COPIL, le relevé de décision synthétique est le suivant :**

- Travaux d'assainissement des ports: vérification de la possibilité d'accélérer le calendrier des travaux
- Suppression des mauvais branchements:
  - o Disposer de la planification priorisée et de la consolidation des besoins de financements des travaux sur domaine public et des contrôles de conformité pour les départements et les EPT suite aux conclusions des études tripartites et suivi de la mise en œuvre de cette planification
  - o Avancer sur la feuille de route AESN et sur les diverses études
  - o Porter une nouvelle fois l'amendement, dans le projet de loi « Engagement et Proximité » lors de son passage l'Assemblée nationale.
- Rencontre Préfet / CD94 sur le dossier réglementaire modificatif de la SDEP du ru de la Lande avant fin 2019
- Disposer des résultats d'études sur le bassin versant Fresnes-Choisy et les travaux préconisés, disposer des éléments d'implantation des ouvrages Fresnes-Choisy et VL8

- Disposer des résultats du GTI « priorisation des rejets » piloté par le SIAAP pour l'extension des études intégrant la localisation des sites de baignade en héritage
- Mise en œuvre de l'outil Parapluie et du site internet branchement par le SIAAP
- Disposer des résultats des mesures de qualité de l'eau de l'été 2019 au prochain COPIL

# COPIL Qualité de l'eau et baignade en Marne et Seine du 9 octobre 2019

## Liste des présents

NOM	PRENOM	ORGANISME
ADOMO	Caroline	2e adjointe maire de Champigny-sur-Marne
AGUIAR	Dele	EPT 11 - Directeur eau & assainissement
ARASSUS	Carine	CD93 - Rédactrice
BARDET	Yann	CD91
BARTHEL	Fabrice	Ville de Viry-Châtillon - Directeur du service des sports
BEDREDDINE	Belaid	Président du SIAAP
BELL-LLOCH	Pierre	CD94 - Conseiller départemental, vice-président, chargé de l'eau et de l'assainissement, conseiller municipal de Vitry-sur-Seine
BERTON	Vincent	Préfecture 92
BLAUDEL	Célia	Ville de Paris - Adjointe à la Maire de Paris chargée de l'environnement, du développement durable, de l'eau, de la politique des canaux et du plan climat énergie territorial
BEYELER	Claire	Syndicat Marne Vive - Chargée de mission auprès du Président
BONORA	Clément	Préfecture 93
BOSC	Eric	EPT7 - Directeur eau & assainissement
CADOT	Michel	Préfet de la Région Ile-de-France
BREUIL	Bernard	CD93 - DEA
CANTILLON	Guillaume	Cabinet de la Maire de Paris
CALLE	Maryline	Ville de Champigny-sur-Marne
CAPILLON	Claude	Président de l'EPT 9 (Grand Paris Grand Est)
CHAMBRARD	Alain	SyAGE - Président
CHANNAOUI	Yasmina	Ville de Paris - DGJOPGE - Cheffe de projet Infrastructures
CHARLET	Séverine	Préfecture 92
DALIBART	Julien	EPT8
DALLOZ	Christophe	Ville de Paris - Chef du Service technique de l'eau et l'assainissement - STEA
DAUT	Corinne	EPT11
DELARBRE	Marion	Ville de Paris - DPE
DELBOSQ	Séverine	Ville de l'Ile-Saint-Denis - conseillère municipale
DEROEUX	Catherine	EPT3
DUPONT	Patrice	CD93 - Directeur eau & assainissement
DURIEZ	Michaël	PRIF - Chargé de mission Sport - JOP2024
EVAIN BOUSQUET	Nathalie	AESN - Directrice Territoriale Seine Francilienne
FABRE	Clément	DRIEE - SPE - Chef de projet Baignade - Référent Assainissement
FETGO	Barthélemy	EPT11 - Chef de service
FIAT	Timothee	ARS DD75 - Responsable qualité Eau
FIEVET	Marie-Pierre	EPT9 - Directrice eau & assainissement
FRAISSEIX	Olivier	Ville de Paris - Directeur de la propreté et de l'eau
GILLES DE LA LONDE	Emmanuel	EPT10 - Chargé de mission technique

# COPIL Qualité de l'eau et baignade en Marne et Seine du 9 octobre 2019

## Liste des présents

NOM	PRENOM	ORGANISME
GILLON-RITZ	Miguel	Ville de Paris Directeur - Service technique de l'eau et l'assainissement - SPE
GIRARD	Laurence	Ville de Paris - secrétaire générale adjointe
GOELLNER	Jérôme	Directeur régional de la DRIEE
GOETSCHER	Florence	CD94 - DSEA
GRIZEZ	Claire	DRIEE - Directrice adjointe
GUETROT	Alain	1er adjoint au maire de Saint-Maurice
GUILBERT	Frederique	HAROPA Port de Paris - Responsable du département responsabilité sociétale et environnementale
HARDER	Pascal	Ville de Paris - Conseiller technique au Cabinet de Célia Blauel
HEGLY-DELFOUR	Julien	Ville de Paris
HENNICK	Sébastien	HAROPA Port de Paris - Directeur Aménagement
HEUGEBAERT	Laure	EPT12 - Responsable Eau & Assainissement - Secteur Nord-Ouest
HOUIX	François	VNF
JARRY	Patrick	Maire de Nanterre
KARLESKIND	Eve	CD94 - Directrice des services de l'environnement & assainissement
LAGRANGE	Christian	EPT 8 (Est Ensemble)
LANDAIS	François	VNF - Directeur territorial adjoint Bassin de la Seine
LE PEN	Nicolas	ARS IDF - Responsable de la Cellule Eaux - Département Santé Environnement
LEGUEULT	Jean-Philippe	Sous-Préfet de Nogent-sur-Marne - 94
LEHOUCQ	Christophe	CD92 - Chef du Service Exploitation et Politique de l'Eau
LEPOURHIET	Sophie	Délégation interministérielle aux jeux olympiques et paralympiques - DIJOP
LONDINSKY	Nicolas	Ville de Paris - Service technique de l'eau et l'assainissement
LEVEILLARD	Louis	SyAGE - Responsable pôle Assainissement Usagers
LIMARE	Antoine	EPT9 - Chargé d'opérations
LUEZ	Amandine	CD91 - Chef de secteur eau potable assainissement
MANCEL	Céline	CD91
MARESCHAL	Thierry	Ville de Paris - DVD / Canaux
MARTIN	Uriel	Directrice des Services Techniques et Espaces Verts de la Mairie de Neuilly Plaisance
METAIRIE	Christian	Maire d'Arcueil, représentant le syndicat mixte du bassin versant de la Bièvre (SMBVB)
MOUREY	Véronique	CD93 - Chef service SAFCP
MULLER	Frédéric	AESN
NARGEOT	Peggy	EPT9 - Direction eau & assainissement
NOURY	Amélie	APUR - Architecte - Urbaniste
OLIVIER	Jacques	Directeur général du SIAAP
OUGIER	Charlotte	CD94 - Chargée de mission - coordonatrice du secteur de l'eau et de l'assainissement
PARNIS	Marguerite	EPT6 - Chargée de mission



**COPIL Qualité de l'eau et baignade en Marne et Seine du 9 octobre 2019****Liste des présents**

<b>NOM</b>	<b>PRENOM</b>	<b>ORGANISME</b>
PASTERNAK	Jean Jacques	Adjoint au maire de Nogent-sur-Marne, représentant le syndicat Marne Vive (SMV)
PELLOUX	Patricia	Directrice adjointe de l'APUR
PENOUEL	Denis	SIAAP DGA
QUEFFELEC	Caroline	EPT12
RAOUT	Frédéric	DRIEA - Chargé de mission usages de la Seine
RIETH DE JONGHE	Anne	CD92 - Directrice eau & assainissement
RIVOIRE	Laurent	Maire de Noisy-le-Sec Vice-Président délégué au Développement sportif de la Métropole du Grand-Paris
ROBIN	Alban	Eau de Paris - Directeur de la Recherche, du Développement et de la Qualité de l'Eau
RODIER	Maeva	Directrice du SMBVP
ROSA	Christophe	Ville de Paris - secrétariat général - DGJOPGE
SCHIANO	Georges	Mairie d'Alfortville
SINNIG	Violette	CD93 - Principale de collègue
THIBERT	Sylvie	SEDIF - Ingénieur Qualité de l'Eau et Gestion des Risques Sanitaires
TOURE	Djibril	ARS DD92
TRELCHAT	Elodie	EPT 6 (Plaine Commune) - Chargée de mission
TROUSSEL	Stéphane	Président du Conseil Départemental de Seine Saint-Denis